

**François Gauthier**

## Résumé

**AUGUSTE BIGNIÈRES, *ESSAI SUR AMYOT*,**

(Paris, Auguste Durant, 1861, 466 p.)

### **Avant-propos**

Bignières a écrit l'*Éloge d'Amyot* pour l'Académie française qui en avait fourni le sujet. Comme bien des points appelaient un éclaircissement, l'article a été complété par un livre et y est resté comme introduction et premier chapitre. Ce que l'auteur y a ajouté est une étude sur la vie d'Amyot et une étude de ses traductions.

Dans l'avant-propos, Bignières expose le rôle important des traducteurs du XVI<sup>e</sup> siècle : ils sont nombreux et influents; ils suppléent aux chefs d'oeuvre qui manquent à la France à cette époque par des ouvrages qu'ils naturalisent dans leur langue; ils importent mille expressions nouvelles, fortifient le français et le mûrissent par une communication avec le langage et la pensée antiques; ils préparent aux grands écrivains nationaux à la fois leur public et leur idiome. Ce sont eux les véritables précepteurs de la langue française, bien qu'ils aient disparu pour la postérité et que seul le nom de leur chef demeure.

### **Éloge d'Amyot**

La traduction est une tâche délicate et malaisée, utile et modeste où la médiocrité échoue et où le talent même est en péril. C'est un travail ingrat qui mérite des éloges. Cependant, comme dans le cas d'Amyot, la traduction peut décerner presque autant de gloire qu'à un écrivain parce qu'il a su bien choisir les ouvrages à traduire et parce qu'il a su garder dans l'imitation une indépendance pleine d'attrait et revêtir les pensées qu'il empruntait d'un style tout à lui. Sa gloire a traversé trois siècles sans cesser d'être une des plus populaires et des moins contestées.

Quand Amyot débute sa carrière comme traducteur, il se propage de toutes parts en France une activité intellectuelle et une ardeur de savoir qui ramène les esprits vers les leçons de l'art et de la raison antique. On commence par imiter les Anciens dans leur propre langue, soit le grec ou le latin. Ce n'est que vers l'époque de la publication de la *Défense et*

*Illustration de la langue françoise* que les écrivains commencent à adopter le français.

Les traducteurs, avec Amyot à leur tête, révèlent le génie grec et romain tout entier, alors que les imitateurs ne l'avaient révélé que par quelques côtés. Ils sont les promoteurs les plus puissants de l'influence antique et les maîtres les plus utiles du génie français à son premier âge. Au contact des langues anciennes, le français, qui n'est encore qu'un idiome incertain et changeant, s'assouplit et s'enrichit.

Avant Amyot, il y avait eu surtout des traductions de textes religieux et quelques traductions de Jean de Meung et d'Oresme, mais la langue trop imparfaite de ces traductions et leur savoir leur avait fait défaut à la fois. L'ère des traductions classiques ne date que de l'âge d'Amyot, car ce n'est qu'à cette époque qu'elles trouvent un public préparé. La culture n'étant plus d'intérêt uniquement pour les érudits qui connaissent le grec ou le latin mais pour la société en général, les traductions acquièrent de plus en plus d'importance.

Les traducteurs se multiplient; ils travaillent avec beaucoup d'ardeur et traduisent tout. Il y a entre autres : Saint-Gelais, Marot, Ronsard, Baif, Claude de Seyssel, Dolet, Robert et Henri Estienne, LaBoétie, Du Vair, Leroy. Parmi ces traducteurs, Amyot occupe le premier rang. Il a su choisir l'écrivain le plus fécond en instructions utiles, c'est-à-dire Plutarque qui, comme conteur, moraliste et observateur, nous fait voir une image complète de l'Antiquité.

L'œuvre de Plutarque traduite a été une école de littérature, de goût, de sagesse et de vertu. À cette école se sont formés Henri IV et Montaigne. Plutarque a également eu de l'influence sur Shakespeare, Montesquieu et Rousseau entre autres. Ainsi on peut dire que la gloire d'Amyot est intimement liée à celle de Plutarque.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les traducteurs tiennent lieu de tous les grands écrivains qui manquent encore et donnent au public la meilleure part de sa science, ce qui explique l'admiration complaisante manifestée à leur égard. La faveur que les traductions obtiennent se mesure à l'indigence de la littérature qu'elles enrichissent, au prix des idées qu'elles propagent et des sentiments qu'elles éveillent.

Avant Plutarque, Amyot avait déjà traduit Héliodore et Longus et avait déjà marqué sa place dans les lettres françaises. Ses qualités d'écrivain ont fait illusion sur ses défauts de traducteur. Sa prose est égale et constante, mais le français est encore trop simple pour rendre

la langue savante et compliquée de Plutarque et Longus; on remarque en effet l'absence d'artifice et d'étude caractéristique de ces auteurs. De plus, à cause de la pauvreté du français, il a fait plusieurs emprunts à des langues étrangères ou dialectes provinciaux, mais sans abus; dans d'autres cas, il doit recourir à de longues périphrases et de façon générale, multiplie les synonymes parce que chaque mot n'a pas encore d'acception précise. Il essaie de modeler la phrase française sur la phrase grecque et il en résulte parfois des constructions confuses et lourdes. On trouve également dans ses traductions des locutions familières et populaires, parce que l'usage n'a pas encore distingué les termes nobles des mots familiers. Cependant, il reste fidèle à la pensée de l'auteur et dans l'ensemble a aidé à polir le français.

### Étude sur la vie d'Amyot

Jacques Amyot naquit à Melun, en 1513, de modeste famille. Il fit ses études à Paris. À 19 ans, il était déjà maître de la Faculté des Arts du Collège de France. Comme il était pauvre, il va remplir les fonctions de précepteur à Bourges. Par le crédit de Marguerite de Navarre, il obtint une chaire à l'Université de Bourges. Amyot traduit *Daphnis et Chloé* de Longus, et *Théagène et Chariclée*, un roman grec du III<sup>e</sup> siècle. Il commença alors sa grande traductions des *Vies* de Plutarque. François 1<sup>er</sup> le récompense en lui faisant don d'une grande abbaye. Il est sur le chemin de la fortune. Lorsqu'il a terminé son travail, c'est à Charles IX qu'il offrira *Les oeuvres morales de Plutarque*.

Il courut toutes sortes de bruits sur la vie d'Amyot à cause de deux historiens dont on doute fort : St-Réal et Varillas. L'historien Beyle en relève toutes les faussetés et montre la lutte patiente qu'Amyot a soutenue tout au long de sa vie. Grâce à la protection du Cardinal de Tournon, il est attaché en 1554 à l'éducation des fils du roi. Il s'était concilié les bonnes grâces du cardinal lors d'un voyage d'étude en Italie. Ce voyage, qui le mena d'abord à Venise puis à Rome, dura deux ans. C'est là qu'il a revu ou préparé presque tous ses ouvrages. La traduction de Plutarque, son œuvre de prédilection, gagna beaucoup à ces recherches.

Puis, délaissant pour un temps ses études, Amyot est rappelé à jouer un rôle politique

et à représenter le roi de France au Concile de Trente. Les mêmes historiens fautifs, St-Réal et Varillas, soutiennent qu' Amyot était l' ambassadeur de la France pour défendre ses libertés religieuses et protester contre les abus de pouvoir de Jules II. En fait, Amyot écrit lui-même l' histoire de sa mission. Son rôle y était modeste : ouvrir les lettres dont il était porteur et lire les propositions protestataires qu' elles contenaient.

Revenu en France, il est bientôt nommé précepteur du duc d'Orléans et du duc d'Anjou, les futurs Charles IX et Henri III. Les *Vies* complètes parurent en 1559. Charles IX le fit Grand Aumônier de France puis Abbé des Roches et bientôt de Saint-Corneil de Compiègne.

En 1570, il fut promu à l' évêché d' Auxerre. C' étaient les premières fonctions qui l' appelaient loin de la cour. Il consacre douze ans aux *Œuvres morales et meslées de Plutarque*, qu' il offrit à Charles IX en retour des faveurs dont il l' avait comblé. Amyot ne revint à la cour que pour assister Charles IX à ses derniers moments.

Lorsque Henri III arriva sur le trône, Amyot trouve auprès de lui la même faveur qu' auprès de Charles IX. Henri III voulut lui offrir une distinction nouvelle. Fondant en 1578 l' Ordre du Saint-Esprit, il en nomma Amyot commandeur et il ajouta, pour rendre la distinction plus signalée, qu' en sa considération, tous les Grands Aumôniers de France seraient désormais commandeur-nés du même ordre sans avoir à faire leurs preuves de noblesse.

Cependant, de cruelles épreuves étaient réservées à la vieillesse d' Amyot. Henri III, poussé à bout par l' audacieuse ambition du duc de Guise, ne crut avoir de refuge que dans un lâche assassinat. Un moine d' Auxerre accusa l' évêque d' avoir trempé dans le meurtre, soulève le peuple et même le clergé contre Amyot.

Celui-ci ne crut pas devoir quitter le roi même s' il avait amèrement déploré l' attentat préparé et consommé si près de lui. Quand il revint à Auxerre, son autorité fut méconnue, sa vie en péril, sa fortune au pillage. On dispute à l' évêque l' exercice de ses droits épiscopaux jusqu' à ce qu' il se fut justifié des imputations dont on le chargeait. Il se résolut enfin à présenter au Chapitre son *Apologie* et ses *Griefs*, dans lesquels il réfuta sans peine toutes les allégations de ses ennemis.

Après un an d'épreuves, Amyot a sollicité une absolution en forme et celle-ci lui fut accordée. Peu à peu, le tumulte s'apaisa et Amyot put enfin reprendre l'exercice de son ministère. Sa vie s'achevait tristement dans la contrainte et dans la pauvreté. Il mourut le 7 février 1593.

Le chef d'œuvre d'Amyot, sa traduction du Plutarque, fut l'objet de deux genres de critiques : l'une sur le style de l'ouvrage, et donc sur l'art de Plutarque, l'autre sur le style de la traduction. Courier, entre autres, critiqua Amyot pour l'emploi de certains termes «vulgaires» et de certaines tournures maladroites. Mais si Amyot n'était pas sans reproche, rétorque Blignières, la langue du XVI<sup>e</sup> siècle était loin d'égaliser celle du XVII<sup>e</sup>. Amyot a su s'en servir en maître.

M. Ampère, qui avait réhabilité certains contemporains d'Amyot, avait voulu reléguer ce grand traducteur au second ordre parmi les grands prosateurs de son siècle. Blignières répond à cela que même si certains dépassaient Amyot par telle ou telle qualité, aucun n'a su allier comme lui tant de qualités et une si grande bonhomie qui ont assuré à sa popularité au cours des âges. Thou ayant accusé Amyot d'avoir sacrifié la fidélité à l'élégance, Blignières réplique qu'au contraire, l'inexactitude est chez Amyot erreur et non calcul pour flatter l'oreille. Amyot a ôté plus d'artifices à Plutarque qu'il n'en a ajouté. Après avoir attaqué les traductions d'Amyot, Meziriac, membre fondateur de l'Académie française, est venu à la défense d'Amyot; il écrivait, au sujet du Plutarque : «Pour bien traduire des écrits remplis de tant d'érudition, il fallait être aussi savant que Plutarque.» Enfin le style souvent obscur, les nombreuses citations, en vers et en prose, et surtout, la dépravation subie par les textes originaux ont été autant d'obstacles majeurs qu'a su vaincre le traducteur.

Amyot, fidèle à la conception que son siècle avait de la traduction, transposait systématiquement à son époque de nombreux faits et noms. Tout ce qui était militaire ou religieux, par ex., était décrit avec les termes se rapportant aux armées françaises et à l'Église du XVI<sup>e</sup> siècle, respectivement. Les vestales devenaient religieuses et les hoplites, infanterie. Mais cette tendance à l'adaptation allait aussi se retrouver dans les traductions du XVII<sup>e</sup>. On connaît fort bien les efforts de Perrot d'Ablancourt et de la Motte, entre autres. On égayait, fortifiait, embellissait les anciens afin qu'ils ne choquent pas les usages et surtout les

«délicatesses» de la langue. Blignières rappelle toutefois que ce genre de traduction avait un but : faire lire les auteurs anciens par la masse des gens.

Blignières veut ensuite étudier la traduction elle-même. Il conçoit cette dernière comme ayant deux fins différentes : a) éclaircir un texte étudié dans sa langue originale; b) suppléer à un texte que ne peut entendre le lecteur. Selon l'auteur, les traductions ont d'abord servi de littérature aux langues pauvres en formation. Puis, elles sont devenues des outils de travail pour les chercheurs. Des préoccupations différentes correspondent, selon lui, à ces deux fins. Le traducteur qui veut faire lire l'auteur original s'attache à reproduire les mots et le style; celui qui veut remplacer l'auteur cherche à traduire les impressions, à faire parler à l'auteur sa langue. L'Art, selon Blignières, est de ne sacrifier aucune de ces deux préoccupations à l'autre. Mais c'est un Art difficile, car les mœurs, le style, le goût, l'esprit diffèrent.

C'est du désir de mieux transposer ces éléments que vient l'infidélité d'Amyot et de son siècle. La traduction voulait fournir un équivalent, tenir lieu des originaux eux-mêmes. Le lecteur n'aurait pu profiter de ces œuvres si elles n'avaient été adaptées de façon à ce qu'il puisse y reconnaître son propre siècle. Cette conception allait survivre au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il s'y ajoute une admiration de bonne foi des auteurs Anciens, les Classiques s'estimaient au fond plus judicieux que les Grecs et les Romains. Alors que les auteurs du XVI<sup>e</sup> adaptaient les œuvres à leur siècle, les auteurs du XVII<sup>e</sup> se sont érigés en censeurs et juges des Anciens. De plus, les exigences des lecteurs les ont amenés à adapter le style au goût du siècle. Blignières s'oppose à cette conception. Il prône la fidélité aux mots, au style et, surtout, au sens. Le traducteur doit tout spécialement éviter d'embellir la langue de l'original. Le lecteur est l'ultime juge d'un auteur et non pas son traducteur. Ceux qui ont voulu satisfaire aux exigences d'adaptation des lecteurs ont vu leurs lauriers se flétrir en peu de temps. Alors qu'Amyot avait su porter fidèlement le joug du traducteur, d'Ablancourt s'en est affranchi et n'est demeuré que prosateur original.

### **Amyot, écrivain original**

Amyot a borné son ambition à un rôle de traducteur. Cette tâche était à la mesure de ses forces, et il y a mit toute son originalité. Il a cependant laissé quelques courts écrits originaux, dont les *Préfaces* du Plutarque, celle des *Vies parallèles* et celle des *Morales*, dans lesquelles il traite de l'excellence et de l'utilité des œuvres de Plutarque. La première, l'*Épître au lecteur* (1559), il la travaille avec prédilection. L'autre était adressée à Charles IX (1572) et ne présente pas la même netteté dans le développement. Il s'applique surtout à donner des conseils.

Ce genre de préambules était fort au goût du temps. Les traducteurs en écrivaient en avant-propos des ouvrages de l'antiquité pour en marquer le sens moral et en déduire les enseignements; ils se laissaient aller à moraliser à l'antique, multipliaient les conseils naïfs, les réflexions générales et les vérités évidentes... Leurs idées se ressemblent et se recourent parce qu'ils puisaient aux mêmes fonds. Mais il revient à Amyot d'avoir rassemblé ces idées; il les enchaîne, les complète et leur empreint son génie propre. La Renaissance soulevait un grave problème pour la conscience catholique : les traducteurs mettaient en lumière un vaste passé où Dieu semblait n'être nulle part, une société qui avait ses institutions et ses doctrines, ses vicissitudes et ses gloires, en dehors de toute action apparente du Dieu des chrétiens. L'Église et plusieurs érudits s'efforçaient pieusement de replacer Dieu partout dans son œuvre et de subordonner à son autorité tout cet ordre nouveau que leur révélait la Renaissance.

Amyot fut un de ces érudits que les lettres païennes n'avaient pas éloigné des doctrines religieuses. Il savait accorder le catholicisme aux belles-lettres, et l'étude de la sagesse antique au culte d'une loi plus pure. Amyot a été le précepteur du fils d'Henry II; fonction délicate à remplir, car l'Église étant étroitement liée à l'État, il lui fallait inspirer aux héritiers du trône une ferme orthodoxie sans intolérance et les préparer à leur rôle de premier protecteur et de gardien de la foi des catholiques. C'est pourquoi il compose une *Oraison pour la communion* à l'intention de Charles IX.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, écrire des vers latins est un art auquel s'essayaient même les écrivains les plus français. Du Bellay, qui les proscriit, ne peut se défendre d'en écrire. Éloges, oraisons funèbres, épitaphes, sonnets, où la flatterie et les fausses louanges paient le tribut d'un ami

perdu. L'éloge d'Amyot à l'occasion de la mort de Charles IX n'est cependant pas de ceux-là. Il ne fait étalage ni de son affliction ni de sa science, mais s'inspire plutôt d'une douleur à laquelle il ne mêle point d'étude. Il a cependant moins vu dans Charles IX le persécuteur des protestants que la victime.

Les rois, désireux de connaître ou de se divertir, protégeaient les lettres et attiraient les savants à leur cour. Ils voulaient connaître les histoires anciennes et se les faisaient traduire en français. Noble désir qui contribua à enrichir la langue. François I<sup>er</sup> fit de la charge de traducteur un nouvel office auprès de sa personne. Henri III, frère de Charles IX, aima lui aussi la science et la littérature. Amyot se plut à cultiver ce goût, dernier fleuron de cette race dégénérée des Valois. Il rédigea un *Projet de l'éloquence royale composé pour Henri III*, à la demande de celui-ci. Amyot juge que l'éloquence populaire de l'Antiquité ne sied pas au gouvernement monarchique qui donne au roi le droit de disposer de ses sujets selon son bon plaisir. L'éloquence peut cependant être utile aux ministres du roi et elle est grandement recommandable au roi lui-même. Elle orne sa dignité et soutient son autorité.

Amyot ne prétend pas épuiser le sujet : il n'en trace qu'un état préparatif où il rassemble les premières règles et les principaux préceptes. Pour lui, la source de l'éloquence est le savoir : histoire, littérature, sciences. Il veut que l'on compose pour le roi un recueil de «beaux mots, graves arguments et sentences», un recueil de «figures et ornements d'oraison» et une autre de «mots poignants et aigus». On croit s'approprier l'art du style par un recueil de mots figurés et la sagesse par un autre de sentences.

Pour l'enrichissement de la langue, il ne veut retenir que les mots dont la composition est bien française et non étrangère. Il recommande d'éviter la «dure rencontre de lettres et de syllabes», de lier les phrases et de changer l'ordre des mots si c'est nécessaire, pour donner plus de fermeté et de douceur à la phrase. De là viennent ses infidélités de traduction : désireux d'ornez une phrase trop plate, ou de l'adoucir, il sacrifie à l'harmonie la concision de la pensée ou l'exactitude de l'interprétation.

Ce petit traité est l'œuvre d'un disciple de Plutarque; on sent l'influence du maître qui lui prête ses exemples, ses comparaisons et ses images. Il ne perd jamais l'occasion d'un conseil et mêle aux préceptes de l'art la leçon de mœurs. Cet art qu'il enseigne, c'est celui



qu'il pratique; les préceptes qu'il donne sont ceux qu'il observe. Les lois générales du style qu'il énonce sont sa théorie personnelle.

---